

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1766/SG/ESJ accordant l'autorisation d'enseigner à du personnel de l'enseigner, privé.

n° 1766/SG/ESJ

Ministère

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA JEUNESSE ET
DES SPORTS

Date de publication

19 novembre 1968

Numéro JO

n° 24 du 10/12/1968

Date du numéro

10 décembre 1968

TEXTE INTÉGRAL

L'autorisation d'enseigner à l'Ecole Charles de Foucauld, à Djibouti, est accordée à : M. Abdillahi Yonis, né le 6 décembre 1946 à Djibouti, de nationalité française, titulaire du B.E.P.C. L'autorisation d'enseigner ou Foyer social pour l'Evolution de la Femme africaine, à Diibouti, est accordée à : Mme Daude Yvonne, née le 29 septembre 1936 à Nissan-Lez-Ensérune (Hérault), de nationalité française, titulaire du CAP. couturière et du CAP. arts ménagers.